



Montreuil, le 09/06/2020

APRÈS LES APPLAUDISSEMENTS, LE 16 JUIN, MOBILISONS-NOUS AVEC LA SANTÉ POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS



La CGT, FO, SUD, UNSA, nombre de collectifs et coordinations des secteurs paramédicaux et médicaux appellent à une journée d'action nationale d'initiatives et de grève le 16 juin. Les politiques d'austérités ont généré des carences en matière de prise en charge, de réseau, d'infrastructures et de moyens en personnels. Celles-ci se sont accentuées pendant la pandémie de la COVID 19, alors même que les personnels de la Santé ont fait preuve d'un sens du service public extraordinaire.

**La population a applaudi aux fenêtres pour les soutenir,
le gouvernement n'a pas entendu,
alors descendons dans la rue !**

Défendre le Service public de la santé, c'est aussi défendre l'ensemble des services publics et notamment toute la Fonction publique. Un préavis de grève a été déposé par l'UFSE CGT pour le 16 juin et un préavis de grève CGT Finances Publiques court toujours jusqu'au 24 juillet pour pouvoir participer aux actions revendicatives.

A la DGFIP, nous sommes directement concernés

Sans la conscience professionnelle des agents, sans la capacité à exercer les missions prioritaires au fonctionnement de notre société en situation de pandémie et à prendre en charge le plan de relance dans la foulée, l'État aurait été incapable de mettre en œuvre des mesures face à l'urgence sociale et économique.

Même si celles-ci sont restées clairement insuffisantes pour la CGT, notamment vis-à-vis des actifs, précaires et retraités. Quelle ironie de voir les libéraux de tout poil, fustigeant et entravant constamment le rôle de l'État, bien contents de pouvoir y recourir pour soutenir l'économie !

Plus largement, les agents ont permis la continuité de l'ensemble des dépenses de l'État et la circulation de l'argent de toutes les collectivités locales. Sans cela, la catastrophe aurait été sans commune mesure, pendant et après la crise sanitaire.

Les agents ont assuré la continuité de l'Etat avec un niveau de protection insuffisant

Trop faibles stocks de masques et gels, approvisionnements disparates suivant les directions locales, protections en plexiglas tardives et parfois mal conçues, immobilier et plateaux de travail inadaptés à l'urgence sanitaire, travail confiné difficile et hors normes face aux multiples situations familiales et résidentielles, isolement total de certains agents.

Pour quelle reconnaissance ?

- ▶ Remise en cause du droit de retrait.
- ▶ Vols de jours de congés.
- ▶ Prime « Covid » pour 30 % du personnel, alors qu'elle devrait être attribuée à tous car la crise a été subie par l'ensemble des agents.
- ▶ La politique de suppression massive d'emplois va continuer.
- ▶ La loi de transformation de la Fonction Publique se met en place et sacrifie les CHSCT (qui ont pourtant été essentiels durant cette période) et supprime les CAP, avec maintien des nouvelles règles d'affectations (les conséquences par exemple cette année sur les rapprochements de conjoints pour les cadres B sont scandaleuses).
- ▶ Reprise à marche forcée du nouveau réseau de proximité, qui a pourtant montré sa totale inutilité.
- ▶ Pas de revalorisation de la valeur du point d'indice, ni de meilleure reconnaissance des qualifications.

Et la liste n'est pas exhaustive !

Des protections, pour réaliser toutes nos missions

L'État, la Direction générale et les Directions locales doivent mettre concrètement et rapidement en place toutes les protections nécessaires pour que nous puissions réaliser l'ensemble de nos missions dans de bonnes conditions sanitaires.

Les missions qui n'ont pas pu être assurées pendant la crise sanitaire sont tout autant essentielles et vont revenir au-devant de la scène pour pouvoir s'occuper, par exemple, de l'accueil de la population, des recettes, des contrôles, etc.

La crise sanitaire ne doit pas devenir le laboratoire du néolibéralisme pour chercher à limiter le rôle de la Fonction publique, de l'État, au seul soutien des profits et des plus riches. A l'inverse, ils devraient pouvoir répondre aux besoins de la population, pour une société de progrès social, économique et écologique.

Financer le progrès social, c'est possible !

Notamment par une réforme fiscale juste, qui passerait par exemple par :

- ▶ Relever et moduler le taux d'imposition des entreprises suivant leur comportement social, d'investissement et environnemental. Mêmes conditions pour l'obtention des aides publiques.
- ▶ Taxer les profits financiers aux niveaux national et international. Entraver la spéculation boursière et le versement de dividendes.
- ▶ Baisser le taux normal de TVA et la supprimer sur les produits de première nécessité.
- ▶ Renforcer et rendre plus progressif l'impôt sur le revenu.
- ▶ Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune.
- ▶ Affecter les moyens nécessaires à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales – qui atteignent 100 milliards d'euros par an.

Parce que, selon les propres termes de la Direction générale, « les missions de la DGFIP permettent à la fois de contribuer à la solidité financière des institutions et de favoriser un environnement de confiance dans la société, l'économie et les territoires », et parce qu'elle gère aussi bien les dépenses, les recettes, que leur contrôle, la DGFIP et ses agents doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle.

Mettre en œuvre pleinement une telle politique passe a minima par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'abrogation de la loi de transformation publique, l'abandon des réformes visant à limiter la réalisation de nos missions, dont le nouveau réseau de proximité et une juste reconnaissance de notre travail par l'augmentation de la valeur du point d'indice, la reconnaissance de nos qualifications et l'abandon de la rémunération au mérite.

**Pour l'ensemble de ces raisons,
la CGT Finances publiques appelle tous les agents à rejoindre
sous toutes les formes possibles la mobilisation de la santé !**

ENSEMBLE
DANS L'ACTION
le 16 juin
IL Y A URGENCE !



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 📱 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 📱 : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

